



Licence 3 Administration publique

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 ayant capitalisé 120 crédits ECTS (équivalents DEUG, BTS, DUT, L2...) et souhaitant se présenter à des concours administratifs de catégorie A et B. Elle s'adresse également à des personnes, demandeurs d'emploi ou salariés, titulaires au moins d'une licence dans un domaine éloigné du domaine des concours administratifs (ex : sciences de l'éducation, histoire, médecine, math-info...).

La formation est accessible via la procédure de validation des acquis professionnels et personnels.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG.

Les candidatures sont à effectuer sur le site de l'IPAG entre Mars et Mai : <http://ipag.unistra.fr>

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Compétences transversales en Droit, Économie, Finances et Gestion
- Entraînement à l'entretien avec un jury spécialisé
- Équipe enseignante composée d'universitaires et d'intervenants extérieurs
- Opportunité de reconversion vers la Fonction publique

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Se présenter à des concours administratifs de catégories A et B des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.

PROGRAMME

Le programme annuel se concentre sur les épreuves d'admissibilité et d'admission présentes dans la plupart des concours de catégorie A.

UE 1 Techniques administratives 100 h :

Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains ; Note de synthèse et écrits administratifs

UE 2 Droit public 180 h :

Institutions administratives ; Institutions politiques ; Droit institutionnel de l'UE ; Droit administratif ; Droit constitutionnel ; Droit matériel de l'UE

UE 3 Économie et finances 180 h :

Introduction à l'économie ; Finances de l'État ; Microéconomie ; Politiques économiques

UE 4 Langues et parcours professionnel 54 h :

Langues : Français, anglais ou allemand ; Projet professionnel ; Oral

UE 5 Option (1 au choix) 88 h :

- > Option Politiques publiques : environnementales ; numérique ; santé ; institutions sociales
- > Option Défense, Justice et sécurité : Politiques publiques de défense, de sécurité et de justice ; Droit pénal et procédure pénale
- > Option Gestion et management public : Comptabilité publique et gestion budgétaire ; les RH publiques ; Encadrement et action publique
- > Option Mathématiques - statistique 72 h : Mathématiques ; Statistique

UE 6 : Coopérative européenne 24 h (facultatif) :

Gestion de projets franco-allemands ; Institutions allemandes et coopération transfrontalière

UE 7 : Mission professionnelle

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont diverses, adaptées au contenu de la discipline et interactives : cours magistraux, conférences-débats, travaux dirigés, séminaires, techniques d'entretien et de conversation...

Les enseignements sont dispensés par des universitaires ainsi que des professionnels.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez les modalités de contrôle des connaissances ainsi que des informations complémentaires en suivant ce lien : <https://formations.unistra.fr/fr/index.html>

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Christophe TOURNU, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), Université de Strasbourg

DIPLÔME D'ÉTAT

Durée : 602 heures (sauf choix option Maths : 586 heures)

En 2026/27

Référence : MSM26-0268A
du 04 septembre 2026
au 30 juin 2027

Tarif

2080 € Pour les stagiaires formation continue insérés en formation initiale (IFI).

Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale
7 rue de l'Ecarlate
CS 20024
67082 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM
Tél : 03 68 85 49 88
mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'État inscrit au **RNCP (code 38184)** sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.